



PV - Réunion du Bureau Exécutif Lundi 19 juin 2017

Etaient Présents :

- Guy Berenguer
- Geneviève Reinhardt
- Yves Guilbert
- Francis Wolff
- Martine Schupp

Le Bureau Exécutif du Comité d'Alsace de Bridge s'est réuni le lundi 19 juin 2017 à la MBA.

1. Compte rendu de la dernière réunion du BE (16 mars 2017)

Le compte-rendu a été validé à l'unanimité.

2. Préparation du CA du vendredi 23 juin

Conseil Fédéral du 17 mars : Guy Berenguer présentera un résumé des décisions importantes, les documents du conseil fédéral sont disponibles à la demande.

Le budget de fonctionnement prévu pour la prochaine saison a été présenté avec un déficit de 600 000 € et n'a pas été accepté. Après de longues négociations, des mesures ont été prises afin de présenter un budget prévisionnel en équilibre.

Principales mesures d'économie :

Licence jeunes : 7,50 € au lieu de 2 €

Licence adultes : l'augmentation provisoire de 3 € pour Lyon est retirée, mais une augmentation d'1 € est mise en place, le coût pour la prochaine saison sera donc de 26 €.

Augmentation des tarifs des compétitions en DIV Nationale

Augmentation des redevances de points d'expert, le BE décide que le comité maintient sa quote-part à 0,45 €, la part fédérale passe de 1 à 1,10 €/paire.

Economies de fonctionnement à la FFB : voir tableau ci-joint

3. Compétitions

Calendrier est fixé, il va être publié sur le site de la FFB en juillet

Yves Guilbert préparera un article pour le Lien de la rentrée : explications pour des demi-finales senior open/2 et mixte/2 en Excellence, réparties sur deux journées

A revoir : Règlement de la Coupe de France : droit des équipes à participer au repêchage après avoir fait forfait. Après vérification Yves Guilbert confirme l'article du règlement : *Article 37.2 - "Si il est prévu un repêchage pour le perdant du match, l'équipe forfait a le droit de jouer ce repêchage."*

Stage de monitorat : E. Muller doit fixer les dates du prochain monitorat

Nouveau code d'arbitrage : en fonction à partir de janvier

4. Finances

Bilan financier : présenté par Francis Wolff est de 132 051,99 € à fin mai.

Certains investissements sont en cours (travaux sanitaires, achat machine à café), d'autres restent prévus, la situation sera très positive en fin de saison.

Subvention Crédit Mutuel : le dossier déposé n'avance pas pour l'instant, malgré l'accord de principe que nous avons obtenu, une fois que ce sera acquis nous utiliserons ce compte en diminuant celui de la Société Générale.

Structure comptabilité et évolution : Francis Wolff gère les opérations courantes, les salaires et déclarations Urssaf, mais nos procédures de fonctionnement comptable sont peu pratiques.

Il faudrait donc envisager de confier le côté fiscal à un cabinet comptable ; nous allons en parler avec Anne Bihl, faire une étude quant au coût et aussi revoir avec M. Guldmann la possibilité d'un poste de trésorier-adjoint.

5. Travaux / Investissements

La machine à café devrait être livrée cette semaine.

Les travaux sanitaires sont effectués (cuvettes WC changées).

Ascenseur : G. Berenguer a contacté la société Lorentz au sujet d'éventuels travaux à entreprendre imposés par les normes de sécurité, mais qui ne s'avèrent plus nécessaires pour le moment.

Par contre, il est question de devoir mettre l'ascenseur aux normes pour les handicapés (travaux d'env. 20 000€) ; la question est de savoir si nous faisons partie des locaux recevant du public ou s'il s'agit uniquement d'un local privé ne recevant que des membres.

La date limite est en principe de 2020.

Dans cette optique, nous pourrions éventuellement discuter avec notre voisin, la Mutualité Française, afin de mettre en place l'accès handicapés de leur côté où il y a un ascenseur, ceci afin d'éviter les investissements lourds.

6. Agenda 2017/2018

Guy Berenguer a fait le tour de tous les fournisseurs, la plupart sont prêts à participer à cette opération.

Coût de l'agenda : 3 771 € et nous allons facturer 5 610 € (dont une partie en bons d'achats ou cadeaux)

7. Divers

Personnel :

JG Merkling : les contrats aidés devront être arrêtés mi-2018, ensuite nous ferons un CDI
Nathalie de Cargouet prolonge son activité jusqu'à mi-2018

Service civique :

Il s'agit d'un contrat de 6 mois pour des jeunes pris en charge par l'état, l'agrément a été élargi aux comités et aux clubs ; nous pourrions éventuellement engager une personne qui aiderait au développement du bridge. A revoir

Attribution des médailles :

Pour l'attribution des médailles de la FFB, nous devons remplir un dossier avec une justification pour cette demande. Nous allons étudier la possibilité de mettre en place cette procédure pour les demandes des clubs pour les médailles de bronze, argent et or décernées par le Comité d'Alsace.

Colette Dupont (Lawn) :	médaille bronze du comité
Geneviève George (Bartholdi) :	médaille bronze du comité
Jean SIMON (Bride Club Colmar) :	médaille argent du comité
Marie José Gunsett (Mulhouse-Riedisheim) :	médaille or du comité
Simone Meria et Arlette Frey (CUBE) :	médaille initiateurs

Médailles FFB remises lors du CA à Colmar :

pour un initiateur : P. Chapus (investissement scolaire)

pour un représentant de club : médaille de bronze à P. Jeannin (investissement développement)

Le Bureau Exécutif a repris la réunion après le déjeuner afin de mettre en place l'agenda 2017/2018.

Martine Schupp
Secrétaire du Comité d'Alsace